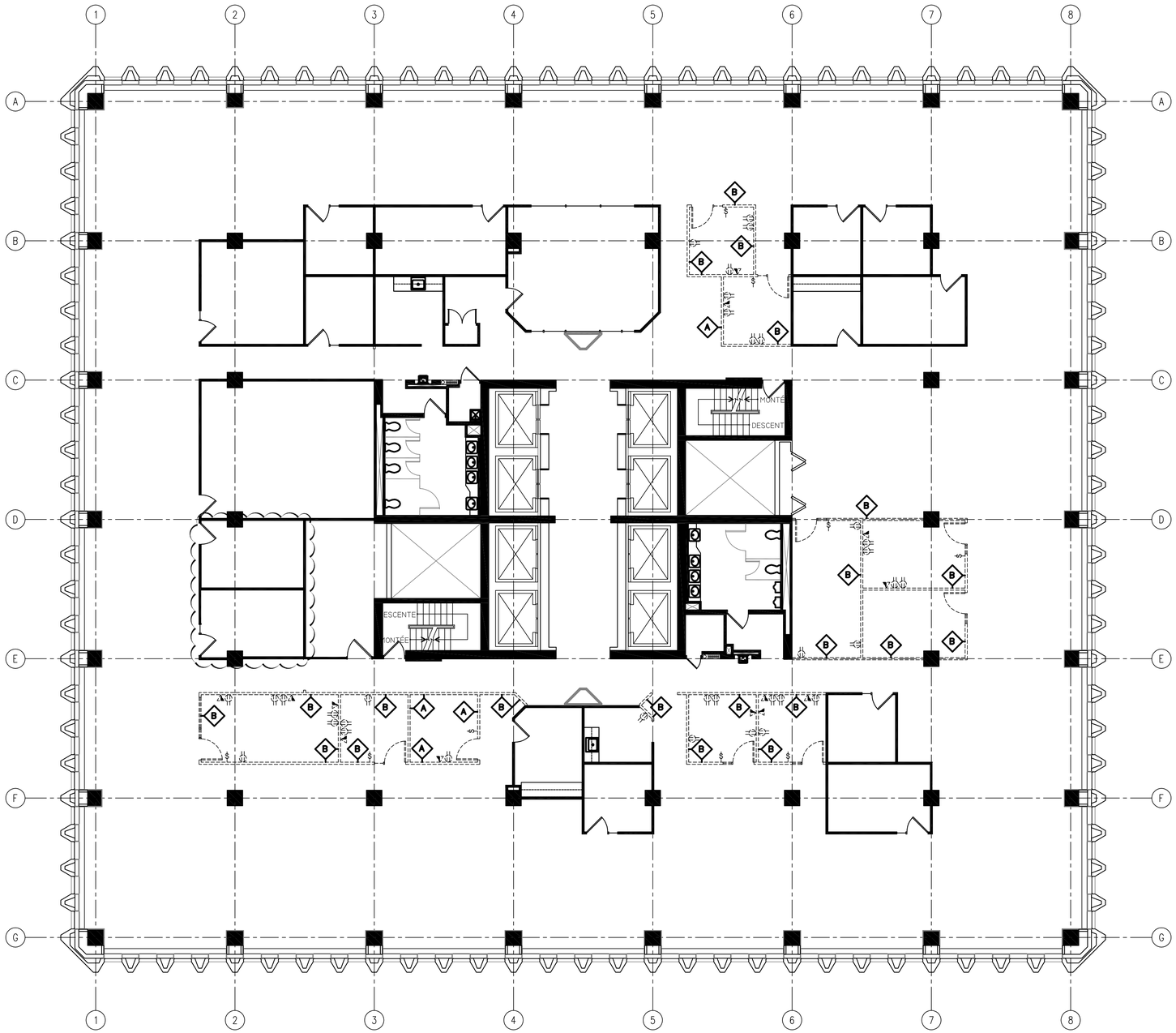

Légende des ouvrages de démolition :

- Murs existants de noyau, à conserver.
- Cloison d'intérieur pour locataires, à enlever.
- A — Depuis le dessus du plancher fini jusqu'à la sous–face de la dalle. Cloison PC350.
- B — Depuis le plancher fini jusqu'à la sous–face du plafond suspendu et à barres en té. Cloison PC350.
- C — Depuis le plancher fini jusqu'à la sous–face du plafond suspendu et à barres en té, à aménager avec du treillis en fil métallique au–dessus. Cloison PC350.
- Porte, bâti de porte, quincaillerie et pièces composantes actuels, à conserver.
- Porte, bâti de porte, quincaillerie et pièces composantes actuels, à enlever.
- Porte, bâti de porte, fenêtre latérale et pièces composantes actuelles, à enlever.
- Sortie existante de courant, à enlever. Se reporter aux dessins de l'Expert–Conseil en électricité.
- Sortie existante de communication phonique et (ou) de transmission de données, à enlever. Se reporter aux dessins de l'Expert–Conseil en électricité.
- Interrupteur existant, à enlever. Se reporter aux dessins de l'Expert–Conseil en électricité.

Légende – Ouvrages de démolition :

1. Revêtement existant de sol, à remplacer en conformité avec les exigences du l'Entrepreneur, là où les travaux seront endommagés par suite de l'enlèvement de cloisons et d'ouvrages d'ébénisterie. Se reporter aux Notes de finition des planchers du dessin ID05 afin de retrouver de plus amples renseignements à ce sujet.

2. Remettre au Propriétaire toute la quincaillerie des portes qui sont censées être démolies.

Publics Works and Government Services Canada
Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Canada

LWG
ARCHITECTURAL INTERIORS
211-2141 Thurston Drive
Ottawa ON K1G 6C9
T 613-739-3699
F 613-739-3965
info@LWG-ai.com
LWG-ai.com

Ce dessin appartient à la personne chargée de la conception, qui se réserve tous les droits d'auteur par rapport à son utilisation. Il est interdit de reproduire le présent dessin sans le consentement entérieur de la personne chargée de sa conception et dans l'affirmative, les reproductions devront porter son nom. Ne pas utiliser le présent dessin à des fins de construction tant et aussi longtemps qu'il ne sera pas signé par la personne chargée de sa conception. L'Entrepreneur se devra de vérifier les dimensions et les données encotées lui–même et ce, compte tenu des conditions sur le chantier; en outre il se devra de rapporter toute contradiction à la personne chargée de la conception. Ne pas se servir du présent dessin pour prélever des mesures à l'échelle.

Plan clé

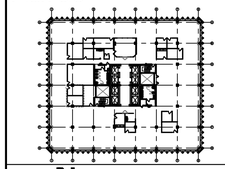

N

Le nord du projet

ARIDO provincial
Association of Registered Interior Designers of Ontario

L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part à l'ingénieur de toute contradiction.

01	Emis pour soumission	14.01.23
révisions	description	date

A detail no. n° du détail
B location drawing no. sur dessin n°
C drawing no. dessin n°

project / projet

Santé Canada Optimisation de l'espace Quatrième étage

200, promenade Eglantine

drawing / dessin

Plan des ouvrages de démolition

Échelle : 1:100

Designed By	BW	Conçu par
Date	2013-11-07	(aaaa/mm/jj)
Drawn By	SW	Dessiné par
Date	2013-11-07	(aaaa/mm/jj)
Reviewed By	BW	Examiné par
Date	2013-11-19	(aaaa/mm/jj)
Approved By		Approuvé par
Date		(aaaa/mm/jj)
Tender		Soumission
Project Manager	IB	Administrateur de projets
Project no.		No. du projet

R.066591.002

Drawing no. / No. du dessin

ID02

PWGSC A1 (841x594)

C

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm